



2018 DJS 142 Subvention (6.000 euros), au titre de la jeunesse, à l'association des Loisirs Résidentiels des Mariniers (14^e).

PROJET DE DELIBERATION
EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

L'association des Loisirs Résidentiels des Mariniers (LOREM) a pour objet de promouvoir toute animation sociale, culturelle et sportive au bénéfice de ses adhérents. Elle gère et utilise des locaux collectifs résidentiels au profit d'associations locales et de publics variés et favorise les relations entre les habitants.

L'association LOREM présente cette année encore le projet « 3D FABLAB » destiné à 150 jeunes du 14^{ème} arrondissement. Par un apprentissage ludique des technologies numériques (imagerie 3D en relief), il permet la découverte d'activités d'avant-garde, développe l'action éducative et pédagogique et la mobilité spatiale, favorise la mixité sociale, la socialisation, l'épanouissement, la confiance en soi, la créativité et l'autonomie des jeunes.

La démarche du 3D FABLAB s'appuie sur le « faire soi-même ». Elle initie à la photographie et la vidéo en relief, la construction de matériel de visionnage 3D, l'impression d'objets en 3D. Le savoir-faire s'acquiert par l'usage de matériels spécifiques dont l'imprimante 3D, la découpeuse laser, la fraiseuse numérique, la perceuse à colonne...

En 2018, ce projet pédagogique donnera lieu à de nombreux évènements sur l'arrondissement.

L'année s'achèvera par une animation au gymnase Auguste Renoir, au cours de laquelle des drones, conçus, modélisés, fabriqués et utilisés pour des productions vidéo et radio par les jeunes, seront présentés. Des projections 3D en relief et des expositions de réalisations d'art numérique sont également prévues dans le quartier Didot-Broussais, hors les murs.

Le partenariat avec l'association CASDAL, gestionnaire pour le compte de la Ville de Paris des Centres Paris Anim' Vercingétorix et Marc Sangnier, permettra l'organisation dans l'arrondissement de l'évènement national, la Digital Week - Promotion de l'art numérique en octobre 2018. Puis la fête d'Halloween sera l'occasion d'exposer une maquette géante de maison hantée fabriquée avec les jeunes des ateliers d'arts plastiques de ces mêmes équipements.

La participation de pushcars motorisées (voiturettes électriques rapides) réalisées par les jeunes à la fête du printemps et la programmation d'animations artistiques diverses (sculpture cinétique participative) compléteront le dispositif tout au long de l'année.

L'action de l'association s'inscrit dans les objectifs et pistes d'action du contrat jeunesse du 14^{ème} arrondissement.

Compte tenu de l'intérêt que présente cette action en faveur des jeunes Parisiennes et Parisiens, je soumetts à votre approbation l'attribution à l'association LOREM d'une subvention d'un montant de 6.000 euros au titre de la jeunesse Le montant proposé a fait l'objet d'une concertation préalable avec la Mairie d'arrondissement.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

